

SVZ CONSEILLE EGIS DANS LE CADRE DE L'EMISSION D'OBLIGATIONS RELANCE DE 50 MILLIONS D'EUROS

Paris, le 13 décembre 2023

Fondé en France il y a près de 100 ans, Egis est un groupe international qui opère dans les domaines du conseil, de l'ingénierie de la construction, de la mobilité et de la durabilité. Avec un chiffre d'affaires de près de 1,5 milliard d'euros en 2022, le groupe Egis compte 18 000 collaborateurs présents dans plus de 100 pays.

L'émission d'Obligations Relance d'un montant de 50 millions d'euros, répartie pour moitié entre GENE Capital Entrepreneur (groupement Turenne / GENE) et SIPAREX (société de gestion de tête du groupement Territoires de Croissance), est destinée à financer son développement, en particulier dans sa politique d'impact et sa croissance externe, notamment en Amérique du Nord, en Europe et en Océanie. Dans ce cadre, les Obligations Relance souscrites par le groupe Egis seront bonifiées en fonction de l'atteinte de critères RSE portant spécifiquement sur des indicateurs d'éco conception, avec l'objectif d'atteindre une part de 85% de son chiffre d'affaires sur des projets éco-conçus.

Pour atteindre cet objectif, Egis a mis en place des plans d'actions élaborés autour de la définition et la prise en compte de 7 objectifs du développement durable : lutte contre le réchauffement climatique (ODD 13), adaptation au changement climatiques (ODD 13), biodiversité (ODD 14 et 15), lutte contre l'artificialisation des sols (ODD 14 et 15), lutte contre la pollution (ODD 6), transition vers une économie circulaire (ODD 11 et 12), et utilisation responsable et protection des ressources marines (ODD 6 et 13).

La mise en place de cet indicateur de bonification est parfaitement en accord avec la raison d'être de GENE Capital Entrepreneur, société à mission ainsi qu'avec les objectifs environnementaux du Groupe Siparex, tous deux mettant systématiquement en place des plans de décarbonation avec leurs participations.

Cette opération était conseillée par le département Financement de Sekri Valentin Zerrouk avec une équipe composée de : Emmanuelle Vicidomini, associée, Benjamin Kermarec, collaborateur et Francisca Tchouli, collaboratrice.

A propos de Sekri Valentin Zerrouk (SVZ)

Firme indépendante composée d'une cinquantaine d'avocats, Sekri Valentin Zerrouk (SVZ) conseille des entreprises multinationales, des fonds d'investissement de premier plan, des ETI, PME et entrepreneurs dans le cadre du déploiement de leurs activités commerciales et de leurs opérations d'acquisition, de cession ou de restructuration en France et à l'étranger.

Avec plus de 400 opérations réalisées au cours des 10 dernières années, Sekri Valentin Zerrouk (SVZ) est aujourd'hui l'un des cabinets les plus reconnus en matière transactionnelle.

Les 13 associés sont : Franck Sekri, Pierre-Emmanuel Chevalier, Géraud de Franclieu, Emmanuelle Vicidomini, Antoine Hai, Olivier Legrand et Oscar Da Silva (Fusions & Acquisitions, Private Equity, Financement) ; Yamina Zerrouk (Droit Public des Affaires, Urbanisme et Immobilier) ; Jérôme Assouline et Brian Martin (Droit Fiscal) ; Emilie Meridjen et Thibaud Perrin (Droit Social) et Anne Dumas-L'Hoir (Contentieux des Affaires).

Plus d'informations : www.svz.fr

Contact presse

VERBATEE / Jérôme Goaër

06 61 61 79 34 / j.goaer@verbatee.com